Département des Côtes-d'Armor

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST
22460

Téléphone : 02 21 08 02 20
accueil@mairie-uzel.fr

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212203848-20251218-2025_12_01-DE

2025 – 1

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance du 18 décembre 2025

Le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux, maire.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, M. Jean-Louis Jonville, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Pierre-Edouard Jaglin, M. Yves Tardivel, Mme Danielle Le Normand, Mme Berthe Le Potier, M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo.

Absents excusés : M. Joël Pautrot représenté par M. Guénaël Choupaux, Mme Dominique Wenger, M. Thierry Wenger.

Absente : Mme Céline Houdelette

Secrétaire : M. Jean-Louis Jonville

Travaux – Construction d'une tribune sportive avec installation de panneaux photovoltaïques : Plan de financement prévisionnel et demande de subventions

M. Le Maire expose le projet de pose de panneaux photovoltaïques sur une nouvelle structure qui fera office de tribune au sein du complexe sportif. Ce dossier est inscrit à l'ordre du jour afin de constituer le dossier de demande de subvention DETR dont la date limite de dépôt est fixée au 09 janvier 2026. Les autres partenaires financiers, notamment la Ligue de Football, seront sollicités ultérieurement.
M. Le Maire rappelle la démarche entreprise avec le cabinet d'études SIE Consulting dans le but d'accompagner la mairie vers plus de sobriété et d'autonomie énergétique.
Par la génération d'électricité, ce projet de construction permettrait d'alimenter des bâtiments communaux et éventuellement de revendre cette énergie aux commerçants et habitants intéressés.
M. Le Maire présente le plan de financement prévisionnel HT qui se décompose comme suit (hors honoraires d'études, de maîtrise d'œuvre, de contrôle, de coordination et frais divers) :

Construction de la tribune	130 000.00€
Fourniture et pose des panneaux photovoltaïques	80 000.00€
Plan de financement :	
Etat - Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (35%)	73 500.00€
Reste à charge	136 500.00€

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal par onze voix pour et trois voix contre autorisent M. Le Maire à solliciter les financements publics de l'Etat (DETR 2026) ainsi que tout financement complémentaire qui pourrait être attribué ultérieurement.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 24/12/2025

UZEL, le 24/12/2025

Le Maire

G. CHOUPAUX